

## Communiqué de presse



RN13BIS  
ART CONTEMPORAIN  
EN NORMANDIE



Le 30 juin 2023

### Les collectivités normandes et l'Etat s'engagent aux côtés de RN13BIS pour soutenir la filière des Arts visuels

Frédérique Boura, Directrice régionale des affaires culturelles de Normandie, Patrick Gomont, Vice-Président de la Région Normandie en charge du Patrimoine et de la Culture, Clara Dewaële, Vice-présidente du Département du Calvados, Florent Saint-Martin, Vice-président du Département de la Seine-Maritime en charge de l'arrondissement du Havre, Patrick Nicolle, Maire adjoint de la Ville de Caen en charge de la culture et du patrimoine, Charlotte Guinot-Bacot, cheffe du service Arts visuels de la Ville de Cherbourg en Cotentin, Claire Baclet, Directrice générale adjointe en charge de la culture de la Ville du Havre, Marie-Andrée Malleville, adjointe au maire de la Ville de Rouen en charge de la Culture, du Patrimoine/matrimoine et du Tourisme, Laurence Renou, Vice-présidente de la Métropole Rouen Normandie en charge de la culture, Sophie Vinet et Thomas Cartron, co-présidents de l'association RN13BIS – art contemporain en Normandie, ont officiellement signé, ce jeudi 29 juin 2023, le contrat de filière des Arts visuels en Normandie.

D'une durée de 5 ans, ce contrat formalise la volonté de l'Etat, des collectivités signataires et de RN13BIS de s'engager dans la construction d'une véritable dynamique de coopération afin de mieux répondre aux besoins et enjeux du secteur et de structurer la filière des Arts visuels en Normandie. Les collectivités normandes mobiliseront une enveloppe totale de 1,1 million d'euros à cet effet.

Le contrat de filière 2023-2027 des Arts visuels en Normandie réunit l'Etat (ministère de la culture / DRAC de Normandie), la Région Normandie, les Départements de la Seine-Maritime et du Calvados, les Villes de Caen, de Cherbourg en Cotentin, du Havre, de Rouen, la Métropole Rouen Normandie et l'association RN13BIS – art contemporain en Normandie autour des objectifs partagés suivants :

- **Le renforcement des atouts et des lignes de forces créatrices en région :** La Normandie compte un ensemble d'opérateurs artistiques et de porteurs de projets de haut niveau sur lesquels les collectivités normandes pourront prendre appui pour la structuration de la filière, le maillage du territoire et l'expertise artistique. La mobilisation d'un double levier institutionnel (écoles supérieures d'art, FRAC, structures

labélisées...) et expert (en peinture, sculpture, photographie, design, création numérique...) permettra de renforcer le partage des bonnes pratiques tout en valorisant les démarches et projets qui singularisent les territoires.

- **L'amélioration des conditions d'exercice et de rémunération des artistes,**
- **La régénération de la compréhension commune du secteur des arts visuels, de son fonctionnement et de ses enjeux.**
- **L'accès à la formation continue et à l'information professionnelle à tout stade de carrière** avec notamment le développement d'un pôle ressources.
- **L'appui à l'émergence, l'ancrage, la professionnalisation et au rayonnement des artistes.**
- **En application des droits culturels, le soutien à l'innovation dans le champ de la rencontre entre les artistes ou leurs œuvres et les publics :** L'innovation et l'expérimentation dans les modalités de médiation, de transmission et de rencontres seront encouragées. Les partenaires œuvreront, par ailleurs, pour le développement et la structuration des métiers de la médiation, de l'éducation artistique et culturelle et de l'accompagnement aux pratiques amateurs
- Le développement artistique et culturel territorial par la coopération entre acteurs.

Sur la durée du contrat de filière, RN13BIS en tant que représentant régional des professions des arts visuels (structures, artistes et commissaires d'exposition), mettra en œuvre des actions collectives au service de la structuration de la filière arts visuels en Normandie :

- Organisation de rencontres professionnelles à destination des artistes du territoire.
- Édition et diffusion d'une revue d'art annuelle et gratuite depuis la Normandie.
- Conception, organisation et animation de sessions d'information à destination des professionnels et professionnelles de la filière, ainsi que de journées d'étude à destination des élus, élues et services techniques des collectivités.
- Élaboration d'une charte des professionnels et professionnelles des arts visuels et d'un référentiel de rémunération des artistes-auteurs et autrices ;
- Construction d'un site internet et de réseaux numériques organisant la ressource professionnelle à l'échelle régionale.
- Coordination d'un annuaire en ligne des artistes en Normandie, d'un répertoire des lieux de production et d'un guide des aides.
- Conception et développement d'actions innovantes par la coopération entre acteurs du territoire.

Afin de soutenir ces objectifs et actions, l'Etat et les collectivités normandes signataires s'engagent à mobiliser, chaque année, en complément de leurs dispositifs respectifs une enveloppe commune qui s'élève à 220 000 euros en 2023 soit 1,1 million d'euros sur la durée totale du contrat selon la répartition prévisionnelle suivante :

- DRAC Normandie : 425 000 euros
- Région Normandie : 500 000 euros
- Département de la Seine-Maritime : 50 000 euros
- Département du Calvados : 25 000 euros
- Ville de Caen : 15 000 euros
- Ville de Cherbourg-en-Cotentin : 10 000 euros

- Ville du Havre : 25 000 euros
- Ville de Rouen : 15 000 euros
- Métropole Rouen Normandie : 35 000 euros

**A propos de RN13BIS :**

RN13BIS — art contemporain en Normandie est un réseau régional qui fédère artistes, commissaires et structures, soit plus de 300 professionnels et œuvre au développement et à la structuration des arts visuels.

Créée à l'automne 2010 l'association RN13BIS regroupe aujourd'hui 73 artistes-auteurs-autrices et curateurs/curatrices, 21 opérateurs artistiques (centres d'art, lieu de résidence, école d'art...) et 4 membres associés.

Contact presse Région Normandie :

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - [charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr)